



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 15/2020 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 24 Procurations : 01

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le treize janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 06 janvier 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, LASSALLE, AUDIGUIER, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, CAIRE, LAURENS, PLATEAU, LATAPIE, MARTIN.

PROCURATIONS

Mme LLOUBERES

à

M. BEUILLE

ABSENTS EXCUSÉS : Mme SEIB-TAUPIN, MM. FERTE et DELON.

ABSENTS : MMES GARBIN, FERTE S.

SECRETAIRE : Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : URBANISME - PUP Lou Pintre - Dénomination d'une voie supplémentaire - complément de la délibération N° 82/2019

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la délibération N° 82/2019 en date du 14 novembre 2019 dénommant 5 futures voies du PUP Lou Pintre, il convient de dénommer une voie supplémentaire pour arriver à 6 voies.

Est proposé le nom suivant : Jules VERNE

Les membres du Conseil Municipal auront à se prononcer sur cette proposition.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 24

Voix Contre : 0

Abstention : 0

➤ De dénommer la dernière voie du PUP Lou Pintre : rue Jules VERNE.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 14 janvier 2020

Le Maire,

Lysiane MAUREL

